

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — — soir,
10 — 30 — —
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

L'occupation de Paris va être suivie de la crise gouvernementale et ministérielle. La majorité aura à décider si elle conservera M. Thiers. Quelle position lui sera faite ? Quels seront les nouveaux ministres ? Si la république sera maintenue ou la monarchie proclamée. Nous ne sommes donc pas au bout de nos épreuves.

Toutes les phases de cette crise imminente intéressent non-seulement la France, mais l'Europe.

Nous croyons savoir de bonne source que tous les gouvernements envers lesquels la France est engagée par des traités de commerce ont reçu l'avis officieux que tous ces traités seraient dénoncés à leur échéance.

Ces traités seraient remplacés par de simples conventions douanières, modifiant les tarifs sur tels ou tels articles, tarifs auxquels des changements seraient facilement apportés lorsque leur application en aurait démontré les avantages et les inconvénients.

Des négociations spéciales seraient même dès à présent entamées pour préparer les conventions modificatives des traités.

NOS SOLDATS A PARIS.

Dimanche.

Dès 11 heures 1/2, le général Ladmirault, à la tête du 1^{er} corps, occupait la gare du Nord et la rue Marcadet, qui est derrière Montmartre, entre la butte et Saint-Denis.

A la même heure, le général Clinchant s'était emparé de la partie ouest du cimetière Montmartre.

C'est le corps Ladmirault qui, peu de temps après, escaladant les batteries de Montmartre, allait planter, vers deux heures, le drapeau tricolore sur le moulin de la Galette. Ce n'était pas sans émotion que, du haut de son observatoire, le maréchal Mac-Mahon, entouré de son état-major et d'un grand nombre de Parisiens, heureux de leur délivrance, a assisté à ce brillant fait d'armes, et a vu nos braves soldats venger l'honneur de notre armée sur le terrain même où, le 18 mars, s'étaient produites de si tristes défaillances.

Le corps du général Douai (4^e de l'armée), installé durant la nuit sur la place de la Trinité, s'emparait dans la journée de la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot, s'avancait vers la Madeleine, s'emparait à 5 heures et demie de la barricade construite en cet endroit, et gagnait la rue Boissy-d'Anglas pour prendre à revers la place de la Concorde.

Le deuxième corps du général de Cissey, qui s'était emparé la veille de la gare de Montparnasse, a attaqué aujourd'hui la barricade qui coupait la route d'Orléans dans Montrouge.

Le combat a été assez vif de ce côté.

Dans le faubourg Saint-Germain, nous occupons le Corps-Législatif. Les insurgés tiennent encore le ministère de la guerre, Sainte-Clotilde et les maisons qui entourent la place. Deux maisons, appartenant à M. d'Haussonville, sont trans-

formées en redoute. Les insurgés font un feu plongeant du haut des tours. L'engagement est très-vif de ce côté.

Les insurgés occupent encore un parallélogramme compris entre la place de la Concorde, la ligne des quais, la rue de Rivoli et la caserne Napoléon, située derrière l'Hôtel-de-Ville. On dit qu'ils ont quatre vingt canons et 6,000 hommes dans les Tuileries. Les obus envoyés des Tuileries tombaient encore à 5 heures du soir dans les environs du Trocadéro.

Parmi les insurgés blessés, trouvés à l'ambulance du Palais de l'Industrie, on cite trois notabilités communales : Okolowitz, Durassier et Maljournal.

Comme les gares de l'Ouest, rive droite et rive gauche, ainsi que celle du Nord et tous les bastions qui se trouvent entre les points extrêmes de cette immense ligne, sont au pouvoir de nos troupes, on pense que nos rapports avec Paris, par la rue de Rennes, la place du Havre et Saint-Denis, seront rétablis dans un délai de deux ou trois jours. Des préparatifs sont faits en conséquence par les directeurs des lignes ferrées et par l'administration des postes.

Le ministère de la guerre et l'église Sainte-Clotilde ont été pris aux insurgés après un combat assez vif. Il a fallu déloger les insurgés qui s'étaient, comme nous l'avons dit plus haut, installés dans les tours de l'église et dans les combles du ministère pour tirer sur nos soldats. Cette position qui était une des plus importantes de l'insurrection nous livre tout le faubourg Saint-Germain.

On est unanime pour louer l'habile direction de nos généraux, et notamment celle du général Clinchant, qui a très-bien conduit son mouvement sur Montmartre.

Troisième journée.

L'attaque de Montmartre a été exécutée de point en point comme elle avait été conçue stratégiquement sur le plan de Paris.

C'est un grand mouvement enveloppant, qui a réussi complètement et nous a livré les Buttes, cent cinquante canons et quatre mille prisonniers. Du même coup, par ce mouvement tournant, nous devons aller jusqu'à la Villette et le canal Saint-Martin; mais les troupes étaient extrêmement fatiguées et elles ont dû s'arrêter.

C'est à la pointe du jour que l'attaque a eu lieu. Le dessein en est assez complexe, et comme nous ne voulons pas faire une confusion regrettable dans la désignation des divisions qui y ont pris part, nous nous bornons à décrire l'ensemble stratégique qui, véritablement, mérite les plus vifs éloges au point de vue de la conception comme au point de vue de l'exécution.

Dans le numéro d'hier, nous avons laissé nos troupes maîtresses — sur la rive droite — de Passy, d'Auteuil, de Chaillot, du Trocadéro, de la gare Saint-Nazaire et des Champs-Élysées; on s'était même avancé dans la direction de l'Opéra. Mais on s'était trop pressé de dire qu'on l'occupait.

Sur la rive gauche, nous allions de la porte de Montrouge au Corps-Législatif, nous reliant par la gare Montparnasse, les Invalides, l'École d'E-

lat-Major, la rue de Bourgogne et la Chambre des députés, avec le Champ de-Mars, Grenelle et Vaugirard.

Nous étions arrêtés à la place de la Concorde, devant la barricade de la rue Royale, celle de la rue Saint-Florentin, les terrasses des Tuileries et la barricade du quai du Louvre. Dans la partie supérieure, le général de Cissey trouvait à la hauteur de la rue de Rennes une énorme barricade armée de six pièces, qu'il lui fallait enlever avec beaucoup d'effort. Cette position, abordée de front, lui donnait St-Sulpice.

Montmartre, armé de pièces de marine, arrêtait tous nos mouvements et semblait devoir être le Mont-Aventin de l'insurrection aux abois, avec le quartier de Belleville et les Buttes-Chaumont. On avait résolu de l'attaquer et l'action était engagée au petit jour.

Quand le mouvement tournant fut complet, on n'eut qu'à resserrer le nœud, et nos soldats, gravissant les pentes, s'élançaient à l'attaque. Le désordre fut immense parmi les insurgés; des quartiers entiers étaient envahis, et leurs défenseurs pris dans un énorme coup de filet; des pièces d'artillerie, des fourgons, des bataillons entiers tombaient entre nos mains; les défenseurs du versant qui regarde Paris pouvaient seuls échapper en se répandant dans le quartier des Martyrs et le quartier Rochechouart.

L'objectif cependant était beaucoup plus vaste: les généraux en chef voulaient que du même coup on s'emparât du cours du canal Saint-Martin et qu'on lançât, par Charonne et par le faubourg du Temple, une colonne qui viendrait occuper la caserne du Prince-Eugène. Ce mouvement ne s'est pas effectué; il est ordonné, il s'effectuera probablement aujourd'hui.

Cependant, on se demande comment les beaux quartiers de Paris restent encore au pouvoir de l'insurrection, et pourquoi nous n'avons pas avancé d'un pas du côté des Tuileries, des boulevards et du Louvre.

C'est que le plan général est conçu de manière à éviter l'effusion du sang de nos soldats. On n'attaque les barricades de front que lorsque ces barricades sont des clefs de position; et, sans comprendre la portée de nos grands mouvements, les insurgés, qui n'ont plus de chefs et ne se défendent que sur place, là où le sort les a mis, semblent ne pas s'apercevoir qu'ils vont être enfermés dans un cercle de feu.

Nous avons dit que le pivot était le palais de l'Industrie, et que de là on se reliait au parc Monceaux; un léger mouvement sur la droite nous a donné la place de la Madeleine, sans que toutefois nous ayons la rue Royale, à l'heure où nous écrivons.

Ce matin, notre droite marchera, et les troupes qui occupaient hier le Champ-de-Mars, reliées à celles du général de Cissey, continueront leur mouvement. On arme la terrasse du Corps-Législatif. Elle va prendre en enfilade la terrasse du jardin des Tuileries.

Une canonnière, embossée sous le pont Royal, a tiré tout le jour sur le quai de Billy et le Trocadéro; les quantités énormes de sacs-à-terre trouvés dans le Corps-Législatif faciliteront l'établissement de la défense sur ce point.

Le général Bruat, qui a pris à Grenelle la cha-

loupe-canonnière la Commune, s'est empressé de la réarmer, de nommer un officier de marine pour la commander, et ce matin elle va entrer en ligne.

A cinq heures, les forts de Bicêtre, Montrouge et les Hautes-Bruyères tiraient à outrance sur tout le sud. Nous supposons que le général du Barrail faisait un mouvement ou poussait une reconnaissance; quelque dépêche viendra nous donner l'explication de la forte canonnade entendue sur ce point à cette heure-là.

Nous avons à regretter la mort du colonel Piquemalle, chef d'état-major du général Vergé; il a été tué dans un jardin de la rue Boissy-d'Anglas, au moment où il donnait des ordres pour un acheminement dans l'intérieur des maisons, afin de tourner la barricade de la place Royale. Le coup est parti d'une fenêtre dont les volets étaient fermés; la mort a été instantanée.

Nous devons dire que, malgré l'étendue énorme du champ de bataille, les pertes ne nous paraissent pas considérables, surtout pour une guerre de rues. Cette circonstance est due au parti pris de faire une guerre purement stratégique au lieu d'aborder de front les obstacles.

Nous ne voulons pas devancer les événements; la position que nous définissons était exacte, hier, à sept heures du soir; depuis ce temps-là, des événements ont pu se produire, mais nous ne les avons pas constatés par nous-mêmes, et sommes décidé à ne parler que de visu. (Le Gaulois.)

PRISE DE LA MAIRIE DU VIII^e ARRONDISSEMENT.

On lit dans le Gaulois :

Un honorable représentant du peuple d'un de nos départements de l'Ouest, qui a pu pénétrer jeudi à Paris jusqu'à la Madeleine, a l'obligeance de nous communiquer les faits suivants, dont il a été témoin :

« Au milieu des faits généraux, nous pouvons préciser et nous signalons le fait particulier de la mairie du 8^e arrondissement. Le commandant Lecère, du 5^e de marche, en a cerné tous les abords, et pour pénétrer dans la place il a fait effondrer les murs du n° 16, rue d'Aguesseau, et d'une maison rue du Faubourg-Saint-Honoré, d'où, au travers de l'appartement de M. de Montalembert, il a pénétré dans la cour de la Mairie.

« Les insurgés qui occupaient le bâtiment municipal, se voyant ainsi surpris, se sont rendus sans pouvoir tirer un coup de fusil.

« Dès aujourd'hui, M. Ferry, maire de Paris, est venu s'assurer la possession de la Mairie et installer M. Denormandie, premier adjoint au 18 mars, qui l'accompagnait et qui demeure chargé de pourvoir aux premières exigences du service. Leur entrée s'est faite par la même voie que s'étaient tracée nos soldats.

« Les barricades qui fermaient les deux extrémités de la rue d'Anjou, sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré et sur la rue de Suresne, isolant ainsi la Mairie, ont été prises à revers par nos vaillantes troupes conduites par le commandant Lecère, qui a eu la direction militaire sur ce point pendant plus de vingt-quatre heures. Au moment où MM. Ferry et Denormandie opéraient leur prise de possession, un feu très-vif de mousqueterie et de mitrailleuses vint attirer leur attention;

c'était le 5^e régiment de marche, le brave colonel Thierry en tête, qui enlevait avec un élan héroïque la grande barricade faite par les insurgés entre la Madeleine et le boulevard Malesherbes. Malheureusement, le colonel Thierry a été grièvement blessé à la jambe.

Quelques soldats ayant aussi de cruelles blessures ont été apportés à l'ambulance de M. Richard Wallace, où les soins les plus touchants leur ont été prodigués dans cette même maison, pendant le siège aux défenseurs de Paris. Nous apprenons à l'instant que le 9^e arrondissement est aussi en notre pouvoir, mais les détails nous manquent.

UNE PIÈCE RARE.

Les derniers journaux de la Commune nous ont donné récemment un vrai bouquet de pièces rares : les unes ayant, dans la pensée de leurs grotesques auteurs, le caractère d'autorité qui accompagne les décrets et les lois émanés du pouvoir ; les autres plus spécialement destinées à récréer un public qui n'a plus la liberté de boire jusqu'à l'oubli de soi, ni le cœur de se livrer au jeu national du bouchon.

Entre ces curiosités il est une pièce rare. C'est un acte officiel, une œuvre de législateurs. La Commune ne peut pas asservir l'humanité aux règles artificielles d'une civilisation vieillie.

La religion : elle n'en veut plus. Le citoyen Mortier, de l'Hôtel-de-Ville, nous a appris que la science la condamne, et c'est aussi l'avis du délégué Le Moussu qui prétend qu'elle « assassine moralement ».

La propriété : la Commune n'en veut pas davantage. Ses membres les plus éclairés professent que la propriété n'est tolérable qu'à la condition d'être *universalisée*, barbarisme qui en dit plus encore qu'il n'est gros, car il signifie que celui qui travaille dans l'atelier doit posséder l'atelier et que, selon le nouveau droit naturel, la terre appartient à celui qui y pousse la charrue.

Et la famille, troisième élément de l'ordre social : la Commune n'en veut pas non plus. C'est une institution surannée ; elle a fait son temps.

La Commune propose quelque chose de plus neuf.

Voici la libre traduction de son récent décret :

« La Commune :

« Considérant que plus l'homme se rapproche de la bête, plus il se rapproche des saintes lois de la Nature, mère auguste de toutes choses, plus il s'avance dans la voie du progrès et de la vraie civilisation, plus il assure son bonheur matériel, but unique de sa destinée, et terme de ses desirs les plus légitimes ;

« Considérant que toutes les inspirations, impulsions et excitations de la nature sont pures et bonnes en soi, et que l'œuvre unique du législateur qui comprend sa mission, est de les consacrer sans tenir compte des réclamations et protestations de la raison, mère d'erreurs et nourrice de préjugés ;

« Considérant que la promiscuité est la loi générale de toutes les espèces vivantes ; qu'on ne voit pas que les singes, nos incontestables ancêtres, parmi les compagnes auxquelles ils adressent leurs tendres hommages, aient jamais songé à cet *exclusivisme* absurde qui consiste à en choisir et à en distinguer une seule pour s'attacher à elle, comme le lierre à l'ormeau ; mais que, dans cette espèce, où tant d'exemples sont bons à suivre, la fantaisie domine, et les conjoints jouissent d'une large et mutuelle liberté, qui profite à l'accroissement de leur République ;

« Considérant que cette liberté, qui est dans le vœu de notre Sainte-Mère, la Nature, contribue à l'augmentation des familles, et par suite à la prospérité générale ;

« Considérant, en outre, qu'il est d'un égoïsme véritablement insupportable, et tout-à-fait antidémocratique, qu'un homme prétende avoir une femme pour lui tout seul ;

« Considérant enfin que la distinction des enfants en bâtards naturels, légitimes, adultérins, et de même la distinction des épouses en épouses légitimes et épouses illégitimes sont des distinctions vaines, arbitraires, conventionnelles, indignes d'un peuple libre et fort et d'une société qui ne veut avoir désormais d'autre guide et d'autre règle que la seule nature, et d'autres exemples que les animaux, nos frères premiers-nés ;

« Décrète :

« Chaque citoyen et chaque citoyenne pourront épouser qui ils voudront, dès l'âge de 18 ans pour les citoyens garçons et de 16 pour les citoyennes filles, et reconnaître tous les enfants qu'ils voudront, de façon qu'il n'y ait plus lieu de distinguer entre les enfants légitimes et ceux qui ne le sont pas, et que la famille puisse indéfiniment s'enrichir pour la plus grande prospérité de la Commune et de la République.

« Quant aux enfants non reconnus, comme il faut qu'ils soient les enfants de quelqu'un, la Commune les reconnaît et les légitime. Elle se déclare leur père et leur mère. Elle promet d'être pour eux un père vigilant et une bonne mère de famille. Elle espère que le titre de fils ou de fille de la Commune sera un titre envié et que son sein ne paraîtra pas trop dur à ceux et à celles qu'elle aura recueillis. »

Est-ce de la fantaisie ? Non ; c'est, au fond, le propre décret dont la Commune, avant de mourir, glorifie le bulletin des lois. La pièce est précieuse et mérite de vivre.

NOUVELLES D'ALGÉRIE.

Des avis d'Alger, transmis par une dépêche de Marseille, en date du 21 mai, annoncent l'ouverture des séances de la Commission d'indemnités. Le discours de l'amiral Gueydon, qui est un véritable programme, a produit une satisfaction générale. Le gouverneur dit que l'élément français est nécessaire comme élément dominant. Les Arabes, les israélites, les étrangers ne doivent pas prétendre à une part quelconque dans l'Administration. Il dit qu'il félicite les troupes de leur succès, mais qu'il ne peut permettre que les maisons des Arabes et leurs moissons soient détruites. L'humanité réprovoque cet acte, l'intérêt du pays le condamne. L'amiral ajoute qu'il importe de reprendre les terres trop librement concédées au préjudice de la colonisation pour procéder à la fixation des indemnités dues aux colons. Il dit qu'il faut procéder comme en matière d'assurances. Il autorise enfin la Commission à prendre l'initiative d'une proposition dans l'intérêt du pays.

Aucune nouvelle militaire.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

On signale, dit le *Soir*, la présence successive du général Fleury à Saint-Petersbourg, Vienne et Berlin, où il serait allé solliciter des sympathies dans le cas d'une restauration impériale.

— Lundi matin, un ballon venant de Paris, avec une nacelle où se trouvaient plusieurs personnes, a passé au-dessus de Versailles ; les gendarmes ont tiré dessus sans pouvoir l'atteindre. Espérons qu'il ne tombera pas en dehors du territoire français.

— C'est la gare des marchandises sur la ligne du Nord dont nous nous sommes emparés ; la gare des voyageurs n'était pas encore en notre pouvoir.

— Les personnes qui ont pu se promener dans les rues de Paris ne rencontrent personne, et c'est avec grande précaution qu'il faut y marcher, même dans celles qui ont été traversées par nos troupes, car des individus logés dans les maisons tirent à travers les volets sur les passants. C'est ainsi qu'un de nos amis a vu tomber devant lui un jeune homme frappé par une balle d'un de ces assassins, en haut du faubourg Saint-Honoré.

— Un capitaine, d'origine corse, arrive avec un petit détachement de dix hommes devant une maison située entre le mur d'enceinte et l'avenue des Ternes ; cette maison est occupée par un grand nombre d'insurgés ; on a su depuis qu'ils étaient au moins 250. Le capitaine hèle un homme, qui met imprudemment la tête à la fenêtre ; il lui ordonne de descendre. L'insurgé, qui paraît être le chef de la bande, obéit sur-le-champ. Le capitaine lui dit :

« Tiens, vois cette feuille ; je vais l'abattre avec mon pistolet (et il joint l'action à la parole). Si tes hommes ne descendent pas immédiatement, je mets le feu à la maison et je tue tous ceux qui tenteront de s'échapper. »

Le chef remonte et réveille ses hommes, qui étaient encore endormis ; ceux-ci regardent par les fenêtres et s'écrient, étonnés :

« Tiens les lignards ! »

Mais ils sont bientôt tous en bas, et, le capitaine, avec ses dix hommes emmène prisonniers le 250 insurgés.

— Billioray a été arrêté sur le territoire de Grenelle. Il s'est défendu, crispé, roulé à terre, demandant grâce. On l'a fusillé sur place.

On l'a trouvé muni d'une grande quantité de billets de banque de 25 francs.

— Suivant le *Gaulois*, M. Johannard, membre de la Commune, qui était venu se cacher à Versailles, aurait été arrêté à six heures et demie sur l'avenue de Saint-Cloud.

Au moment où passait un convoi de prisonniers, M. Johannard aurait proféré le cri de *vive la Commune !* en engageant la foule à délivrer les prisonniers.

— Quelques personnes ont paru se préoccuper de l'éventualité d'une résistance sérieuse faite par les insurgés de Paris réfugiés dans la forteresse de Vincennes. Bien que la débandade qui règne au milieu des bataillons communaux puisse contribuer à rendre en tous cas peu probable une résistance prolongée, le *Gaulois*, croit devoir dissiper toute inquiétude à cet égard.

Ce journal affirme en effet, comme le tenant de source très-sûre, que les communaux n'occupent plus le fort de Vincennes. Dans le cours de la semaine dernière, les officiers prussiens se sont présentés à la forteresse, réclamant son évacuation immédiate et l'entrée d'une garnison prussienne. Les communaux, qui se sont toujours montrés assez doux vis-à-vis des exigences allemandes, n'ont pas osé résister à cette injonction, et les Prussiens occupent, en ce moment, la forteresse. C'est à titre provisoire, bien entendu, et jusqu'à ce que l'occupation de Paris par nos troupes leur ait permis de la rendre à l'autorité légale française.

— On mande de Marseille, le 19 mai, que Genet, aide de camp du général communal Bergeret, se rendant à Marseille pour continuer l'œuvre de Mégy et de Laudeck, a été arrêté et dirigé sur Versailles.

— On lit dans le *Journal de la Meurthe* :

« On dit que la compagnie des chemins de fer de l'Est n'entreprendra pas, cette année, la reconstruction des ponts et ouvrages détruits pendant la guerre. On se contentera, en attendant mieux, d'ouvrages provisoires.

« Cette détermination n'a rien qui nous étonne. La compagnie de l'Est est, de toutes les compagnies de chemins de fer français, celle qui a le plus souffert de la guerre de 1870. La défense et l'attaque lui ont infligé les plus rudes désastres. La situation de ses finances a dû nécessairement s'en ressentir, et il est dès lors facile de comprendre qu'elle ajournerait certains travaux très-dispendieux et dont l'exécution n'est pas immédiatement indispensable. »

— Il paraît que tous les généraux de l'armée prussienne touchent, à l'instant du rapatriement, chacun une somme de 5,000 thalers, soit 20,000 francs, à titre de récompense nationale.

Les autres officiers sont aussi récompensés indistinctement dans les proportions de leurs grades.

En France on ignore cette façon de rémunérer l'armée. On indemnise en cas de pertes de bagages, mais les honneurs seuls sont les prix du mérite et de la bravoure. Nous avons souvent fait la remarque qu'en Allemagne, la guerre même est une affaire.

— Une nouvelle secte religieuse vient d'être fondée à Vienne, et a fait connaître aux autorités ministérielles son existence et son programme.

La nouvelle communauté s'appellera les *Confesseurs du message de la vérité, de la liberté et de l'amour*.

Voici les commandements de cette nouvelle secte :

Commandements de liberté : Sois modéré, sois calme, sois vrai, sois propre, sois industriel, sois économe.

Commandements de justice : N'offense personne, ne maltraite pas, ne tue pas, ne triche pas, ne vole pas.

Commandements d'amour : Sois courtois envers tous, sois plein de compassion pour les malheureux, sois gai avec les heureux, assiste les pauvres, aide les malades, protège les faibles.

Le chef de cette secte est le docteur Tauschisky ; le président est un tisserand de Vienne.

Pour les nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

INCENDIE DE PARIS.

Le ministère des affaires étrangères et le ministère de la guerre sont en bon état. La maison qui fait le coin de la rue de Bellechasse est brûlée. La caserne du quai d'Orsay ne paraît pas atteinte. La Caisse des dépôts et consignations est brûlée. Le ministère des finances est absolument détruit. Il ne reste plus qu'un brasier sur l'emplacement des Tuileries jusqu'aux deux guichets Lesdiguières et de Rohan.

Les maisons qui font face à la colonnade du Louvre sont en feu.

Le palais du Luxembourg a sauté en partie.

Tout le pâté de l'Hôtel-de-Ville est en flammes.

A la place Vendôme, tout est en bon état. La barricade qui barrait la rue Castiglione à la hauteur de la rue Saint-Honoré existe encore.

On se bat à la gare de l'Est.

Il n'y a qu'une voix sur l'admirable élan des troupes.

On estime les pertes des insurgés à plus de 6,000 morts.

Les habitants de la rue de Lille ont été prévenus mardi, à 8 h. 1/2 du soir, que le feu allait être mis au Conseil d'Etat, et que leurs maisons étaient destinées à subir le même sort. Peu d'heures après, les incendiaires promenant des torches, et versant du pétrole, ont parcouru la rue de Lille.

La maison du Bon-Marché, à l'extrémité de la rue du Bac, est absolument détruite.

Rue Royale, les pompiers lançaient avec des pompes des jets qui paraissaient exciter plutôt qu'éteindre l'incendie. On saisit leurs pompes qui étaient pleines de pétrole. Le capitaine des pompiers et les servants de la pompe, qui appartenaient à la Commune, furent immédiatement fusillés.

L'insurrection occupe actuellement, sur la rive gauche (9 h. du soir), la rue de Rambuteau, l'Hôtel-de-Ville, le faubourg Saint-Martin, les buttes Chaumont, Ménilmontant et Belleville.

Bien que le feu soit à l'Hôtel-de-Ville, on espère encore sauver une partie notable de ce monument.

Dans le huitième et le neuvième arrondissement, on faisait grande fête aux soldats libérateurs. On criait : Vive la ligne ! On embrassait les officiers et on jetait des branches de feuillage et des bouquets.

Vers midi, on a arrêté dans la rue Miromesnil des femmes et des enfants porteurs d'arrosoirs à l'aide desquels ils jetaient du pétrole dans les caves à travers les soupiraux.

On nous cite parmi les habitations anéanties les quatre maisons qui forment les angles de la rue du Bac et de la rue de Lille.

On dit que le magasin du Petit-Saint-Thomas, rue du Bac, désigné pour être brûlé, n'a échappé que parce que les propriétaires avaient remis 50,000 fr. à un des agents principaux de la Commune.

On dit que les communaux n'avaient pas évacué leur ambulance des Tuileries, et que 400 de leurs blessés auraient péri dans les flammes.

A six heures du soir arrivaient à Paris de longues files de fourgons chargés de pompes et remplis d'hommes de bonne volonté arrivés de Rambouillet, de Chartres et de diverses autres villes de la ligne de l'Ouest, pour conjurer le progrès de l'incendie qui consume Paris.

Presque partout le feu a été allumé par des femmes.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.